

**CONJONCTURE ECONOMIQUE
DISTRIBUTION DE MATERIELS AGRICOLES¹**

Bonne dynamique de la demande en 2021 mais des délais d'approvisionnement préoccupants

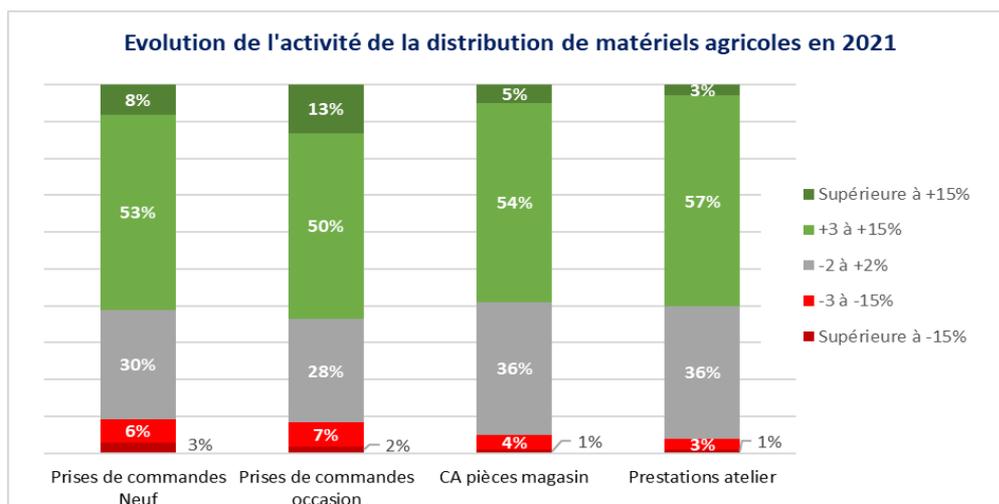
Poursuite de la hausse des prises de commandes de matériels agricoles sur le 2nd semestre 2021 à un an

L'augmentation des prises de commandes en valeur est estimée autour de 6% pour les matériels neufs et de 8% pour les matériels d'occasion. Elle est principalement soutenue par les marchés grandes cultures et polyculture élevage.

La majorité des distributeurs devraient également pouvoir compter sur un chiffre d'affaires en hausse pour les pièces et les prestations à l'atelier à l'issue du 2nd semestre 2021 (+ 5 à +6% estimés).

Une évolution positive de l'activité matériels agricoles sur l'ensemble de l'année 2021

A mi-octobre, la majorité des distributeurs de matériels agricoles estimait que leurs prises de commandes de matériels devraient connaître une hausse comprise entre +3 à +15% sur l'ensemble de l'année 2021. De même, environ 60% des distributeurs ont déclaré une augmentation de leur chiffre d'affaires pièces magasin et de leurs prestations à l'atelier.

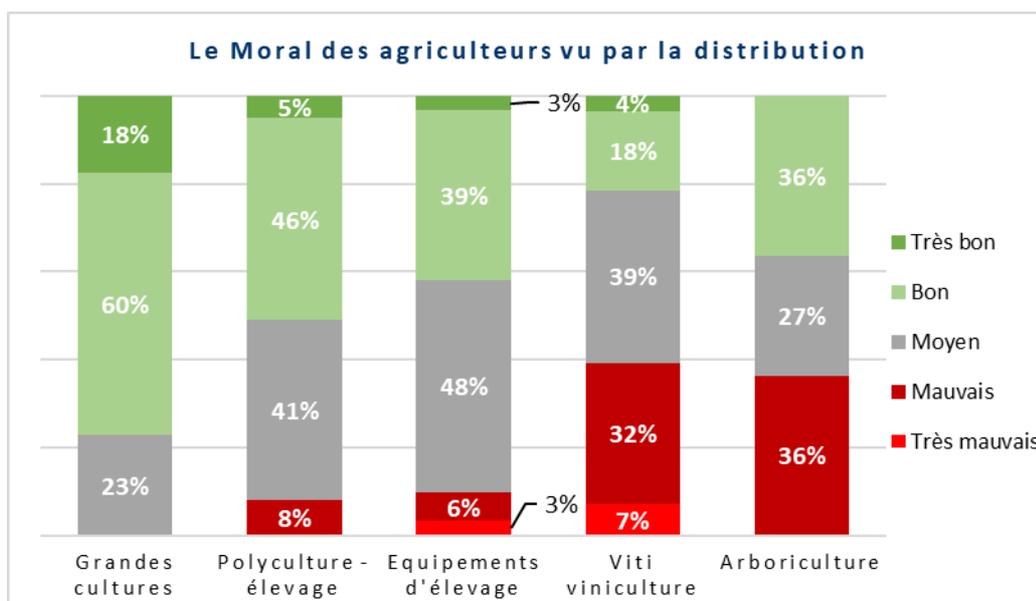


¹ enquête de conjoncture du SEDIMA menée auprès de ses adhérents entre le 29 septembre et le 15 octobre 2021 avec un taux de réponses de 37%.



SEDIMA

Par ailleurs, à mi-octobre, la majorité des distributeurs de matériels agricoles considérait que le moral des clients en grandes cultures et en polyculture élevage était plutôt bon. En revanche, les opinions sont plus partagées pour les équipements d'élevage, l'arboriculture et la vitiviniculture.



Source : enquête de conjoncture SEDIMA – perspectives à mi-octobre 2021

Ralentissement de la croissance au 1^{er} semestre 2022 à un an

A mi-octobre, les distributeurs de matériels agricoles anticipaient une stagnation des prises de commandes de matériels agricoles neufs (+1 à +2%) sur le 1^{er} semestre 2022. La progression des prises de commandes de matériels d'occasion ainsi que le chiffre d'affaires des pièces magasin et des prestations à l'atelier étaient évaluées autour de +3 à +5%.

Ces prévisions sont conditionnées à l'évolution des délais d'approvisionnement et de la demande dans les prochaines semaines.

Des délais d'approvisionnement qui continuent de s'allonger et des prix d'achat des matériels toujours à la hausse

En dépit de l'évolution positive de la demande et des prises de commandes en 2021, les distributeurs de matériels agricoles s'inquiètent de l'impact de l'allongement des délais d'approvisionnement sur le chiffre d'affaires qu'ils pourront véritablement facturer. Ils s'inquiètent également de l'impact sur la valorisation des matériels d'occasion qui continuent d'être utilisés en l'absence de matériels neufs. De même, la tension sur les pièces risque d'impacter le chiffre d'affaires de l'atelier et du magasin.



SEDIMA

Parallèlement à cela, les distributeurs subissent aussi les nouvelles hausses de prix opérées par les constructeurs, hausses de prix qu'ils sont contraints de répercuter sur leurs prix de vente pour maintenir l'équilibre économique de leurs entreprises.

Dans ce contexte, les distributeurs de matériels agricoles sont également confrontés à la difficulté de répondre aux demandes d'engagements de leurs fournisseurs de matériels pour 2022 au regard des incertitudes sur les délais d'approvisionnement et la demande clients.

Les problèmes d'approvisionnement et l'augmentation des prix d'achat des matériels sont autant de facteurs qui pourraient peser sur les résultats de 2022.

Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. (Les entreprises de service et de distribution représentent en France 50 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements.)

Le SEDIMA est la principale organisation de la branche SDLM

(arrêté du 6 octobre 2021 – JO du 07/11/2021).

Secrétaire Général SEDIMA

Anne FRADIER
Tél 01.53.62.87.00
anne.fradier@sedima.fr

Relations Presse SEDIMA

Laurence ROUAN
Tél 05 53 61 65 88 - 06 87 24 54 27
lrouan.agrimedia@wanadoo.fr

Responsable études économiques SEDIMA

Sylvie DOMENECH
Tél 01.53.62.87.00
sylvie.domenech@sedima.fr